

La Lycie à pied et en bateau



Jours:	8
Prix:	1350 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★☆☆☆
📍 Croisière	📍 Randonnée
📍 Temples et archéologie	
📍 Plages et Littoraux	

Les côtes lyciennes, bénies par la nature, ont vu tant de civilisations s'y succéder qu'elles foisonnent de sites archéologiques, pour certains accessibles seulement à pied. Entre criques paradisiaques, eaux turquoise, collines boisées et vestiges gréco-romains et lyciens de plus de trois millénaires, quel meilleur moyen qu'une **croisière en goélette traditionnelle** combinée à des **randonnées pédestres** pour approcher les incroyables richesses de la région ?

Une alternance de marches et de cabotage, des baignades dans les eaux tièdes de la mer Égée, une exploration originale de sites antiques isolés, voici le menu de ce magnifique voyage de découverte de la Lycie !

Jour 1. Bienvenue en Lycie !



Dalaman 📍
🚗 45km - ⌚ 1h
Fethiye 📍

- Arrivée à l'aéroport de **Dalaman** et accueil par le guide. Sans plus tarder, nous prenons la route de **Fethiye**, joli port niché au fond d'une **magnifique baie**, sur le site de l'ancienne *Telmessos*, l'une des villes les plus importantes de la Lycie antique.
- Arrivés sur les quais nous sommes attendus par l'équipage de notre **caïque**, goélette traditionnelle du bassin oriental de la Méditerranée, où nous découvrons nos cabines doubles confortables (douche et toilettes). Nous faisons connaissance avec le capitaine, la cuisinière et le moussaillon et nous apprêtons à passer notre première **nuit en mer**.

En fonction de l'horaire du vol, le dîner sera pris dans l'avion ou à bord du bateau.

🍷 Dîner	À bord du bateau
🏠 Hébergement	Au mouillage

Jour 2. Vers la crique d'Ekincik



Fethiye 📍
🚣
Crique d'Ekincik 📍

- Première navigation tranquille vers la jolie **crique d'Ekincik**. Trois heures sur les flots et nous pouvons alors profiter d'**agréables baignades** dans un cadre superbe !
- Dîner et nuit dans une petite crique à proximité.

🍳 Petit déjeuner	À bord du bateau
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍷 Dîner	À bord du bateau
🏠 Hébergement	Au mouillage

Jour 3. Le site antique de Kaunos Dalyan



Crique d'Ekincik 📍
- ⌚ 3h
Kaunos 📍
🏠
Crique d'Ekincik 📍
🏠 - ⌚ 4h
Baie d'Aga Limani 📍

- Après notre petit-déjeuner et notre baignade matinale, une barque nous mène de l'autre côté de la baie, où commence notre randonnée entre littoral et collines jusqu'au site antique de **Kaunos**. Nous visitons le site restauré par une équipe d'archéologues turques (entrée : 8 livres) et y pique-niquons.

Temps de marche : environ 3 heures Dénivelé total : 250 mètres

- Au pied de la colline, nous retrouvons notre barque et voguons le long de la **rivière Dalyan** jusqu'au pied de la falaise faisant face au village éponyme et où nous pouvons observer des **tombeaux lyciens**. Nous redescendons alors la rivière à travers une réserve ornithologique couverte d'une forêt de roseaux, jusqu'à la **plage d'Isuzu** où viennent pondre en mai les tortues marines. De là, il ne reste plus qu'à traverser la baie pour rejoindre notre bateau.
- À ce stade, ce sont le vent et l'état de la mer qui vont décider de la suite de la journée. Idéalement, nous pouvons faire les 4 heures de navigation jusqu'à la **baie d'Aga Limani** où nous nous baignons, dînons et passons une longue nuit tranquille dans une crique.

Si le capitaine estime que la navigation n'est pas possible, nous restons à Ekincik, où nous profitons de baignades et du coucher de soleil avant de dîner et de dormir. À 4h30 du matin, notre goélette se mettra en marche et nous pourrons nous lever tranquillement et prendre notre petit-déjeuner à notre arrivée, vers 8h30, à Aga Limani.

☕ Petit déjeuner	À bord du bateau
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍴 Dîner	À bord du bateau
🏠 Hébergement	Au mouillage

Jour 4. Vers la baie de Binlik via Ikaros



Baie d'Aga Limani 📍
- ⌚ 3h
Baie de Binlik 📍

- Nous débutons notre marche du jour vers 10h, lestés de notre pique-nique, en direction de la **baie de Binlik**. En chemin nous rencontrons les vestiges d'une cité antique construite par des colons Grecs et qui aurait porté le nom d'**Ikaros**. Tombes en forme de temples, citernes ottomanes ou vestiges romains, témoignent des **peuplements successifs de ces collines**. Nous croisons également bergeries et fermes isolées, avant de redescendre et de longer plusieurs criques, jusqu'au lieu de mouillage de notre bateau.

Temps de marche : environ 3h Dénivelé total : 250 m

- Nous avons bien mérité **baignade et repos**, avant notre dîner et notre nuit sur le bateau.

☕ Petit déjeuner	À bord du bateau
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍴 Dîner	À bord du bateau
🏠 Hébergement	Au mouillage

Jour 5. Les bains de Cléopâtre



Baie de Binlik 📍
 🕒 - ⌚ 1h 30m
 Crique de Bonjouk 📍

- Après un tranquille petit-déjeuner et l'indispensable baignade matinale, nous partons vers 9h30 en canot jusqu'au rivage puis à pied, pour une randonnée sur les collines offrant des **vues superbes** sur la **baie de Göcek**. Nous longeons des crêtes, passons grottes et tombeaux, pique-niquons à l'ombre d'un immense caroubier, puis entamons notre redescente à travers forêt de pins, chênes et autres essences méditerranéennes jusqu'aux **bains de Cléopâtre**. La grande reine d'Egypte est-elle réellement venue ici et s'y est-elle baigné ? Qu'importe ! L'endroit est idyllique et la baignade un délice !

Temps de marche : environ 3h Dénivelé total : 350 m

- Notre canot nous ramène à notre goélette où nous nous relaxons un moment, nous baignons, avant de reprendre la navigation pour nous rapprocher de Fethiye. Nous mouillons dans la **crique de Bonjouk**, où nous dînons et passons la nuit.

☕ Petit déjeuner	À bord du bateau
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍴 Dîner	À bord du bateau
🏠 Hébergement	Au mouillage

Jour 6. Cité fantôme de Kayakoy et île Saint-Nicolas



Crique de Bonjouk 📍
 - ⌚ 5h
 Île de Gemiler 📍

- Notre randonnée du jour nous mène, par un ancien sentier lycien, au village "grec" abandonné de **Krakatoy**, où les 1500 maisons en ruines forment un curieux paysage. Il s'agit de l'ancienne cité lycienne de **Karmylassos**, qui devint sous l'empire byzantin la cité "grecque" de Levissi. Le passage dans cette région sera aussi l'occasion de mieux comprendre les **échanges de population** qui eurent lieu dans les années 1920 entre la Grèce et la Turquie, lorsque cette dernière fut officiellement créée.

Nous poursuivons par l'ascension d'un petit col où nous trouvons une vieille chapelle orthodoxe, avant de redescendre à travers des paysages magnifiques vers les *Eaux Froides*, résurgence d'eau de source dans la mer, où notre goélette nous attend.

Temps de marche : environ 5h Dénivelé : 500 m

- Une heure et demie de navigation nous mène à l'**île de Saint-Nicolas**, encore appelée île de Gemiler. Nous accostons et visitons cet étonnant endroit où des centaines de constructions, églises, maisons, étaient entassées dans une sorte de **Mont Saint-Michel méditerranéen**... Un lieu de retraite imprenable y fut édifié par les Byzantins aux 4-6èmes siècles, avant que les croisés de Saint-Jean de Jérusalem n'y posent à leur tour leurs valises au 12ème siècle. Le **coucher de soleil** depuis le sommet est superbe !
- Retour au bateau pour le dîner et la nuit.

☕ Petit déjeuner	À bord du bateau
🍷 Déjeuner	Pique-nique
🍴 Dîner	À bord du bateau
🏠 Hébergement	Au mouillage

Jour 7. La plage d'Ölüdeniz



Île de Gemiler 📍

- ⌚ 2h

Ölüdeniz 📍

- Une courte mais ô combien magnifique randonnée vient clore nos marches en Lycie. Nous marchons en surplomb de la plus célèbre plage de Turquie : **Ölüdeniz**. Quelle beauté que ce **sable blond** et ces **eaux turquoises** ! Bien entendu, nous allons grandement en profiter : pique-nique et baignade sont au programme !

Temps de marche : environ 2 heures

- Nous retrouvons notre bateau pour notre dernière nuit à bord.

☕ Petit déjeuner	À bord du bateau
🍴 Déjeuner	Pique-nique
🍷 Dîner	À bord du bateau
🏠 Hébergement	Au mouillage

Jour 8. Bon voyage !



Ölüdeniz 📍

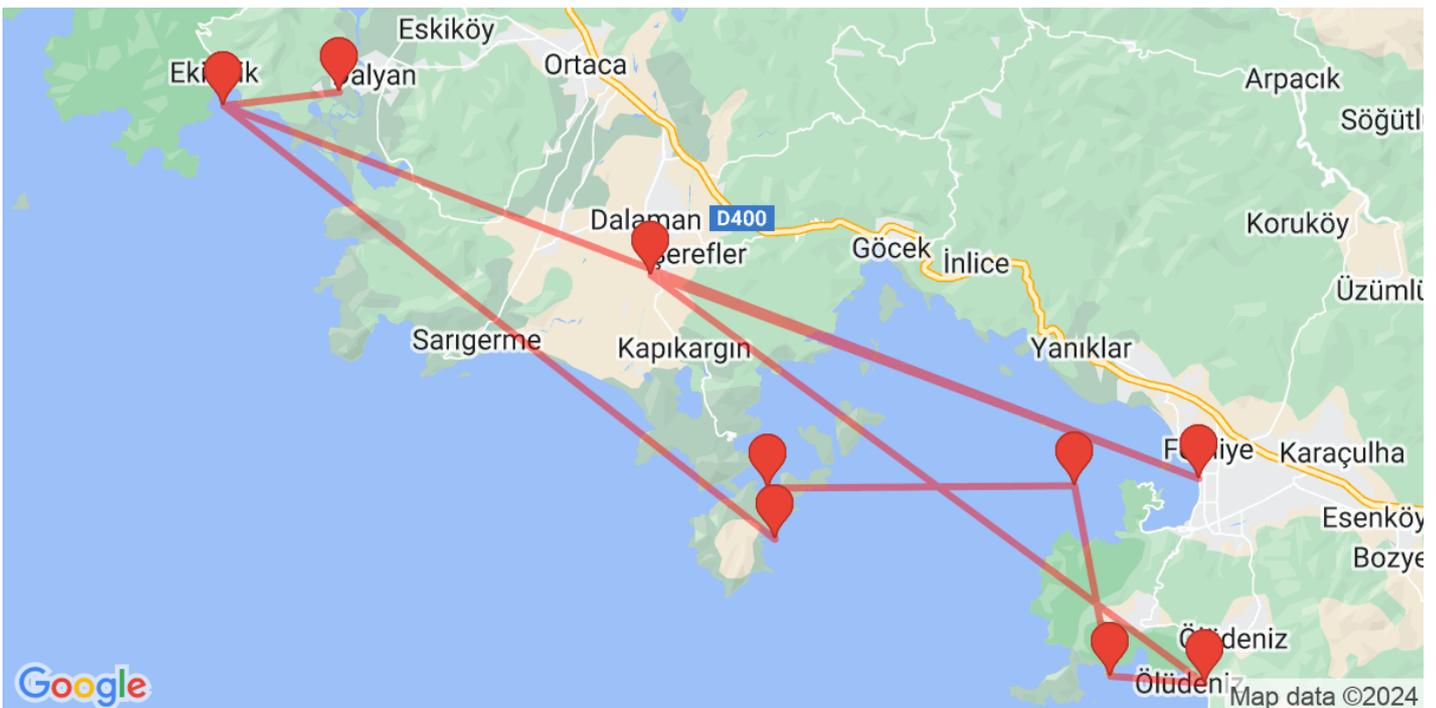
🚗 60km - ⌚ 1h 15m

Dalaman 📍

- Après le petit déjeuner, nous prenons la route pour **Dalaman** où nous embarquons sur notre vol retour.

☕ Petit déjeuner	À bord du bateau
------------------	------------------

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

5-6	7-8	9-10	11-12	13-15
2000 EUR	1850 EUR	1600 EUR	1450 EUR	1350 EUR

Inclus

- Tous les transferts et les transports terrestres en minibus privé
- Les nuits en goélette, en chambres ou cabines doubles avec W.C. et douches privées
- L'encadrement par un guide francophone
- Tous les repas
- Les bateaux (goélette, barques, annexes, etc.)
- Les entrées aux sites, monuments historiques

Non inclus

- L'assurance multirisque voyage
- Les boissons et les dépenses personnelles
- Les vols domestiques et internationaux
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans les inclusions

Informations supplémentaires

Circuit de difficulté faible à modérée : faible dénivelé ; 2h30 à 5h de marche par jour

À bord du bateau :

- pas de cabines "single". S'arranger dès le départ avec quelqu'un de bonne compagnie ! En été on préfère souvent dormir sur le pont, où sont étendus des matelas.
- ne pas conserver ses chaussures ni sur le pont ni dans les cabines. Apporter des nu-pieds.
- ne pas jeter de papier toilette dans les W.C. Une corbeille est prévue à cet effet dans les W.C. de chaque cabine.
- le bord ne fournit pas de serviettes de toilette ni de bain. Penser à en apporter !

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport ou Carte d'Identité

Passeport ou Carte d'Identité en cours de validité, valable 3 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Faites attention cependant à ne pas transiter par un pays hors de l'UE si vous n'avez pas de passeport valide.

Visa

Les ressortissants français, belges et suisses n'ont pas besoin d'un visa pour se rendre en Turquie à condition que leur séjour ne dépasse pas 90 jours. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Pour toute demande d'information, veuillez consulter le consulat de Turquie le plus proche de votre domicile

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.